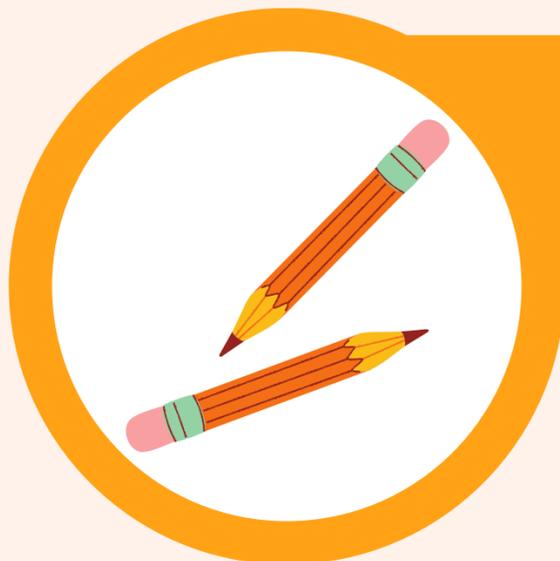




INFO-PARENTS

SPECIAL RENTRÉE!





EFFETS SCOLAIRES

Vous devez vous procurer les effets scolaires de votre enfant afin de les déposer dans sa classe lors de la rencontre de parents du 28 août 2024.



Important !

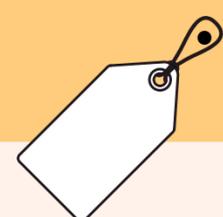
Vous devez également vous procurer les cahiers obligatoires inscrits sur les listes d'effets scolaires.

[Consultez la procédure.](#)



SITE WEB DE L'ÉCOLE

- Toutes les listes sont déposées sur [le site web de l'école.](#)



N'oubliez pas de bien identifier chacun des items !



RENCONTRES DE PARENTS

L'enseignant de votre enfant vous attend le 28 août pour vous présenter le fonctionnement de la classe.

Vous devez apporter les effets scolaires de votre enfant, bien identifiés.



18 h 00 : Parents des élèves de **3e année**, **4e année**, du groupe **multi. 3e-4e**, du groupe **multi. 5e-6e**, de 5e année et du bain linguistique (5e et 6e).

18 h 45 : Parents des élèves du **préscolaire** (4 ans et 5 ans), de la **1ère année**, de la **2e année** et de la **6e année**.

19 h 30 : Soyez présents en grand nombre à l'**assemblée générale annuelle des parents !**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Nous sollicitons votre participation en grand nombre pour l'assemblée générale annuelle des parents qui aura lieu dans la salle multi. de l'école à 19h30. C'est à ce moment qu'a lieu l'élection des membres parents du conseil d'établissement de notre école.



RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 2 septembre à 8 h 00

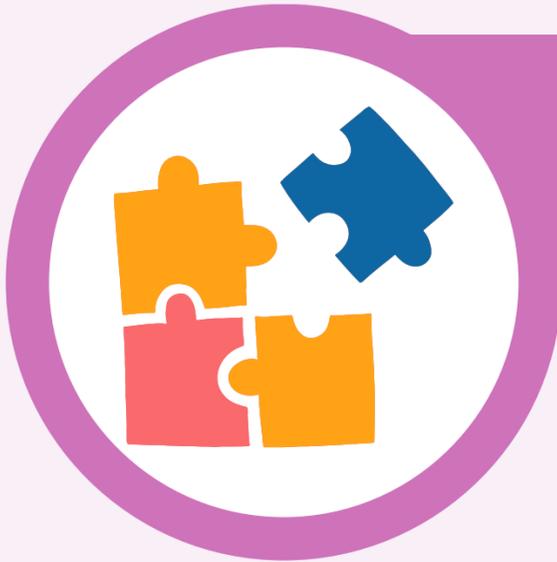
Tout le personnel de l'école Jean-Leman sera présent sur la cour d'école pour t'accueillir. Ton enseignant aura une affiche colorée afin que tu puisses le repérer. Suite à cet accueil, les enseignants entreront dans l'école pour poursuivre avec l'horaire régulier.



LIEUX DE RASSEMBLEMENT

- Chaque enseignant communiquera avec les familles de ses élèves quelques jours avant la rentrée afin d'annoncer le lieu de rassemblement pour la grande rentrée. Ainsi, vous saurez à l'avance à quel endroit retrouver l'enseignant sur la cour de récréation.
- Une tente sera installée afin que vous puissiez y déposer les items en lien avec la santé de votre enfant (ex. : Épipen) accompagnés des prescriptions et compléter les formulaires requis, le cas échéant.





PRÉSCOLAIRE

Rentrée progressive

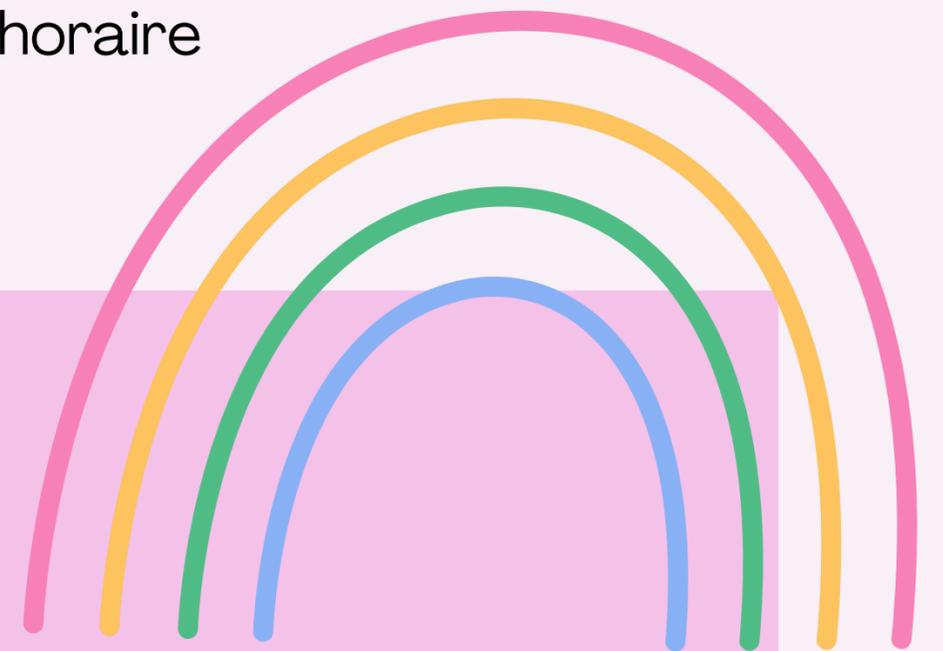
Les familles de l'éducation préscolaire recevront un courriel avec les détails de l'horaire pour une rentrée progressive.

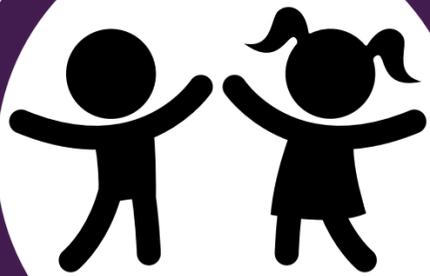
Le 2 septembre, les parents sont invités à venir en classe avec leur enfant, selon l'horaire convenu. Par la suite, l'horaire de rentrée progressive s'applique.



2 SEPTEMBRE 2025

- Les visites en classe se font sur rendez-vous, selon l'horaire convenu par courriel.





SERVICE DE GARDE

Le service de garde ouvre ses portes à compter du 2 septembre.

Horaire :

Matin : 7 h 00 à 8 h 00

Midi : 11 h 24 à 12 h 42

Soir : 15 h 02 à 18 h 00



Les arrivées et les départs au service de garde se font par les trois portes à l'avant de l'école. En fin de journée, les portes du service de garde ouvrent à **15 h 20.**



TRAITEUR LE LUNCH

- Le service de traiteur sera disponible à compter du mardi 2 septembre.
- Consultez [leur site web](#) afin d'effectuer vos commandes. N'oubliez pas de mettre à jour le dossier de votre enfant.



SERVICE DE GARDE

Modification à la réglementation du service de garde

Lors du conseil d'établissement du 10 juin dernier, les règles du service de garde ont été révisées pour l'année 2025-2026. [Nous vous invitons à prendre connaissance des changements](#), notamment en ce qui concerne les départs ponctuels, qui ne seront plus gérés au jour le jour, mais bien par une entente sur un horaire régulier (Annexe B). Il ne sera donc plus possible d'aviser d'un départ par courriel avant 9h, à l'exception des rendez-vous. Cette mesure vise à renforcer la sécurité, car les départs exceptionnels sont nombreux et nous exposent à un risque d'erreur trop grand.



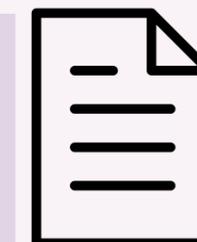
CONTACTER LE SERVICE DE GARDE

514-380-8899 # 4131, option 2

sdg.jeanleman@cssdgs.gouv.qc.ca

Rachel Poirier (technicienne) poste 4138 / Julie Therrien (éducatrice classe principale) poste 6828

[Règles de
fonctionnement du
service de garde
25-26](#)



[Annexe B](#)



COORDONNÉES

Portail Mosaik parents

Plusieurs opérations peuvent être réalisées sur le portail Mosaik parent, notamment les avis d'absence. [Cliquez ici pour y accéder.](#)

[Cliquez ici](#) pour obtenir les liens vers des procédures pour utiliser le portail Mosaik parents.

jeanleman@cssdgs.gouv.qc.ca

Site web : <https://jeanleman.cssdgs.gouv.qc.ca/>



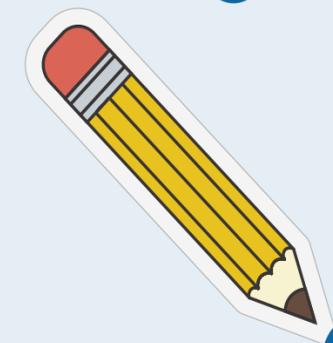
514-380-8899 #4131

Option **1** : motiver une absence

Option **2** : contacter le service de garde

Option **0** : secrétariat

Cet été, le secrétariat de l'école sera fermé du 5 juillet au 3 août inclusivement.



BONNE ANNÉE SCOLAIRE
2025-2026!

